

Arve Pure 2018 : 2^eme op ration collective en faveur des d pollutions industrielles

Dossier de la r daction de H2o
February 2015

Le 20 f vrier 2015, le contrat ARVE PURE 2018 a  t  sign    Saint-Pierre-en-Faucigny. Il s'agit d'une op ration collective de lutte contre les micropolluants   l' chelle du territoire du sch ma d'am nagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Arve, soit 106 communes. Cette deuxi me op ration collective "Arve Pure" promet d'investir 18 millions d'euros   en d pollution des ateliers industriels sur 2015-2018. L'agence de l'eau apportera 10 millions d'euros soit deux fois plus que l'op ration pr c dente.

L'ombre commun et la loutre

ne s'y sont pas tromp s : s'ils viennent de faire leur retour dans la rivi re Arve en Haute-Savoie, c'est que depuis vingt ans une communaut  d'hommes et de femmes ne se r solvent pas   la fatalit  d'une rivi re pollu e et au lit effondr  en maints endroits. Sous la pr sidence de Michel Meylan d'abord et du d put -maire de Bonneville, Martial Saddier, d' sormais, des efforts importants et efficaces ont d j   t  conduits au travers du contrat de rivi re de l'Arve, de contrats industriels, puis des contrats Arve Pure 2012 qui ont permis de r duire fortement les pollutions domestiques et industrielles. Cependant le territoire reste identifi  comme zone d'action prioritaire par l'agence de l'eau (dans le SDAGE) pour une action renforc e de r duction des rejets polluants par les substances dangereuses dispers es.

Les collectivit s locales, les industriels, les petites et moyennes entreprises se mobilisent avec l'agence de l'eau Rh ne M diterran e Corse dans ce nouveau contrat Arve Pure 2018. Il cible les rejets de micropolluants et substances dangereuses, au milieu naturel et dans les r seaux publics d'assainissement.   Il s'agit de mettre en  uvre un programme d'actions visant, d'une part,   mieux conna tre ces pollutions et, d'autre part,   les r duire (incitation financi re   la r alisation de travaux dans les  tablissements cibl s, suivi des rejets non domestiques, r gularisation administrative des rejets au r seau, sensibilisation des acteurs  conomiques et du grand public, etc.). Pour la mise en  uvre des actions, des charg s de mission sont cofinanc s par l'agence de l'eau dans des collectivit s et organismes partenaires.  tendu   l' chelle du SAGE de l'ARVE, il est coordonn  par le SM3A avec pour partenaires actuels les collectivit s initialement impliqu es dans les op rations collectives Arve Pure 2012 (Annemasse-les-Voirons Agglom ration, CC du Pays Rochois, CC Faucigny-Gli res, CC Cluses Arve et Montagnes), le Syndicat national du d colletage (SNDEC) et l'agence de l'eau Rh ne M diterran e Corse.

Les  volutions majeures d'Arve Pure 2018 concernent :

-

Un territoire élargi au bassin versant Arve (SAGE). Alors que les différents contrats Arve Pure 2012 couvraient 33 communes de la vallée, ce nouveau contrat s'étend aux 106 communes du territoire du SAGE de l'Arve (bassin versant Arve ainsi que le Genevois et la commune de Vallorcine) ;

-

De nouvelles sources de pollution prises en compte : la liste des micropolluants suivis a été augmentée par la réglementation européenne à 62 substances. Par ailleurs, si le premier contrat était très centré sur l'industrie, Arve Pure 2018 s'intéresse à toutes sortes d'émissions : activités urbaines, artisanales, domestiques, activités de soins, agricoles, etc.

-

Une coordination et un pilotage global. Au lieu de plusieurs contrats, un seul document encadre l'engagement de tous les partenaires à la demande de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Celui-ci est animé et coordonné par le SM3A.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - 24-02-2015